

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
séance du 23 Mars 2023**

Nombre membres

En exercice 15

Présents 12

Votants 12

Date de la convocation : 20.03.2023

2023 - 009

L'An deux mil vingt-deux le trente-et-un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Christian ALBERTIN, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, Benjamin CHABERT, David GRAND, Mickaël GRAS, Valérie DROUVIN, Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT, Régis LACROIX

Absents : Laure ALBERTIN, Marie-Sophie BARBIER, Vincent CAILLAT

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

**Délibération pour don à la Syrie et à la Turquie**

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,  
Vu l'urgence de la situation,

Face à la tragédie humaine causée par les séismes dévastateurs en Turquie et en Syrie et sensible aux drames humains que cette situation a engendrés, la commune de Beaulieu tient à apporter son soutien et sa solidarité.

La commune de Beaulieu souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, dans l'élan de solidarité international qui est mis en place.

Aussi, il est proposé au conseil municipal de soutenir les victimes du séisme qui a touché les peuples Turques et Syriens, dans la mesure des capacités de la collectivité, de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de 650 € pour moitié chacun, soit 325 € à la Syrie et 325 € à la Turquie

Au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) activé par le Centre de crise et de soutien du MEAE, auprès du service recettes de la DSFIPE en lui faisant parvenir par courriel (dsfipe.recettes chez dgfip.finances.gouv.fr) ou voie postale (30 Rue de Malville – BP 54007 – 44040 NANTES CEDEX 1) une copie de la délibération ayant décidé du versement du don, la date du versement et l'affectation des fonds, en l'espèce l'Ukraine ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Didier CORVEY-BIRON

